



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

FAAE • NUMÉRO 010 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 5 février 2014

Président

M. Dean Allison

Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mercredi 5 février 2014

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC)): Bonjour. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous allons étudier aujourd'hui la situation en Syrie.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins et les remercier de s'être déplacés. Nous accueillons Dennis Horak, directeur, Direction des relations politiques avec le Moyen-Orient et le Maghreb; Leslie Horton, directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale; et Isabelle Roy, directrice générale intérimaire, Direction générale de la non-prolifération et de la réduction des menaces à la sécurité.

Vous avez chacun un discours d'ouverture puis nous vous poserons des questions.

Pourquoi ne pas commencer par M. Dennis Horak. Je vous cède la parole, monsieur.

M. Dennis Horak (directeur, Direction des relations politiques avec le Moyen-Orient et le Maghreb, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Merci.

Aujourd'hui, je limiterai mes propos aux aspects politiques et de sécurité liés à la situation en Syrie, situation qui a évolué depuis que mon directeur général, Mark Gwozdecky, s'est adressé à vous le 3 décembre 2013. Ma collègue Leslie Norton vous donnera des précisions sur la conjoncture humanitaire. Quant à ma collègue Isabelle Roy, elle fera le point sur l'intervention de la communauté internationale en réponse à l'utilisation d'armes chimiques par le régime Assad.

La guerre en Syrie continue de faire rage et de plus en plus de gens sont tués alors que d'autres fuient leurs demeures en nombre incroyablement élevé. Le bilan des pertes humaines dépasse maintenant 130 000. Le régime continue de cibler au hasard les combattants et les populations civiles. Les répercussions humanitaires et les implications politiques régionales sont terribles. Le régime conserve son avantage dans le conflit mais, dans l'ensemble, ni le régime ni les groupes de l'opposition ne sont en mesure de vaincre militairement l'autre à moyen terme. Il n'est pas clair, cependant, que l'un ou l'autre se rende compte de cette réalité.

On constate de plus en plus l'émergence de conflits entre différents groupes de militaires de l'opposition. Alors que les combattants de l'opposition n'ont jamais vraiment réussi à présenter un front uni, la guerre est en train de se transformer en une série de conflits divers, associant une multitude d'acteurs, avec des objectifs différents et des allégeances changeantes.

En plus de la lutte contre le régime, des éléments de l'opposition ont commencé à se battre entre eux alors que des groupes affiliés à Al-Qaïda dans l'État islamique d'Irak et du Levant (ÉIIL) cherchent à délimiter le territoire. Ces groupes se heurtent à une résistance. Deux groupes distincts d'Al-Qaïda — l'ÉIIL et Jabhat al-Nusra — se sont

même affrontés entre eux. Entretemps, les Kurdes ont annoncé la création d'un gouvernement provincial dans le nord-est de la Syrie. Des efforts se poursuivent dans l'espoir de réunir les différents groupes de l'opposition — à l'exception de ceux d'Al-Qaïda — sous le contrôle d'un leadership cohérent, mais le but n'est pas encore atteint.

Le régime Assad a pris avantage de ces affrontements et de ces divisions dans les zones occupées par l'opposition pour tenter de gagner du terrain dans les villes de Homs et d'Alep et leurs environs. Ces divisions militaires reflètent les clivages politiques qui persistent dans les rangs de l'opposition. La Coalition de l'opposition syrienne est le principal cadre politique de l'opposition, mais elle continue d'être divisée et a peu de crédibilité sur le terrain en Syrie. Elle ne demeure que partiellement représentative des nombreux groupes d'opposition sur le terrain.

Entretemps, la guerre continue de se répandre au-delà des frontières de la Syrie. Les attentats à la bombe se multiplient au Liban et la violence s'intensifie. Des échos de conflits sectaires entre les chiïtes et les sunnites en Syrie résonnent jusqu'au Liban, alimentés en partie par l'intervention du Hezbollah aux côtés d'Assad. La Jordanie et le Liban, mais aussi l'Iran, la Turquie et l'Égypte continuent de porter les fardeaux sociaux et économiques de l'exode massif de réfugiés. La libre circulation d'armes ainsi que l'implantation et la force grandissante des groupes terroristes dans le Levant, menacent la stabilité de toute la région. Malgré les défis, les risques de propagation sont contrôlés, pour l'instant du moins.

En réponse à des besoins croissants, le premier ministre Harper a annoncé, lors de son récent voyage dans la région, une aide supplémentaire du Canada pour répondre à la crise syrienne. L'aide totale du Canada à ce jour compte 353,5 millions de dollars en aide humanitaire, 210,6 millions en aide au développement à la Jordanie et la région, de même que 67,6 millions de dollars en aide régionale liée à la sécurité. Mes collègues Leslie et Isabelle vous donneront plus de détails à ce sujet.

Malgré le carnage, les menaces régionales et l'impasse militaire, la perspective de paix à moyen terme demeure mince. Toutefois, la convocation de la conférence Genève II le mois dernier est un pas dans la bonne direction. Accompagnée par 40 pays, la Coalition de l'opposition syrienne et des représentants du régime se sont rencontrés pour la première fois, en face-à-face, d'abord à Montreux puis à Genève, pour discuter de l'avenir de la Syrie.

À l'aube de Genève II, les attentes étaient très faibles, et la Coalition de l'opposition a presque complètement boycotté la conférence. De nombreux membres de la coalition se sont dits opposés à une négociation avec le régime alors que d'autres ont carrément refusé de s'y associer. Quelques éléments extrémistes ont même menacé les membres de la coalition qui y assistaient, en acceptant finalement de participer. Mais l'épisode confirme le dysfonctionnement de l'opposition et les doutes sur ses capacités de contrôler ses partisans en cas d'entente qui ne comprendrait pas l'abandon du régime.

Néanmoins, l'opposition s'est retrouvée dans une salle en grande partie sympathique le jour de l'ouverture à Montreux. La plupart des pays ont condamné le régime Assad pour la guerre et ses répercussions, tout en exprimant leur appui aux objectifs de l'opposition. Parallèlement, ils ont exhorté les deux parties à conjuguer leurs efforts en vue d'une solution politique qui respecte les droits et les libertés du peuple syrien.

• (1535)

Tel que l'a mentionné le ministre Baird:

Tant que la dignité et la liberté demandées par le peuple syrien ne seront pas enchâssées dans une entente pacifique et protégée par des institutions compétentes, la guerre continuera de faire rage, la menace terroriste prendra de l'ampleur, le cauchemar humanitaire se poursuivra et la violence mettra en péril tous les voisins de la Syrie.

À Genève, les trois principaux points de discussion ont été la libération des prisonniers, l'accès humanitaire et la formation d'un organe directeur transitoire.

La question d'un organe directeur transitoire demeure la plus controversée. Il s'agit du point fondamental de la division. Le régime Assad n'était pas disposé à discuter d'une ère post-Assad, alors que l'opposition est venue à Genève pour souligner expressément qu'Assad et ses proches ne joueraient aucun rôle dans la période de transition. En cela, l'opposition jouit d'un vaste soutien, y compris celui du Canada.

Le premier cycle de pourparlers s'est terminé le 31 janvier sans qu'aucune question ne soit résolue. Ils doivent reprendre le 10 février mais le régime n'a pas encore consenti à cette date. Entretemps, la guerre se poursuit.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je cède maintenant la parole à mes collègues qui feront le point sur les situations humanitaires et les armes chimiques en Syrie.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Norton.

[Français]

Mme Leslie Norton (directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui à présenter les plus récentes informations sur la crise humanitaire en Syrie et sur les mesures prises par le Canada à cet égard.

Comme vous le savez, la dernière séance d'information du comité au sujet de la situation humanitaire en Syrie s'est tenue le 5 décembre dernier. À ce moment-là, les conditions de vie de la population syrienne et des personnes fuyant vers les pays voisins étaient désastreuses. Malheureusement, la situation a continué de se détériorer.

[Traduction]

Le président: Madame Norton, pourriez-vous ralentir un peu pour les interprètes? Je promets de ne pas vous interrompre.

Mme Leslie Norton: D'accord. J'essaie de tout dire en cinq minutes.

Le président: Je vous accorderai un peu plus de temps.

[Français]

Mme Leslie Norton: En effet, des millions d'habitants de la Syrie ont peine à répondre à leurs besoins essentiels, tandis que des millions de Syriens se cherchent un abri dans les pays voisins. La vulnérabilité de ces populations s'accroît de plus en plus vite et leurs ressources limitées diminuent rapidement. Les pays voisins et les communautés d'accueil subissent quant à eux des pressions importantes étant donné l'arrivée d'un si grand nombre de personnes en si peu de temps.

Selon les Nations Unies, 9,3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en Syrie. En date du 30 janvier, plus de 2,4 millions de personnes étaient enregistrées à titre de réfugiés, tandis que des centaines de milliers d'autres ont choisi, pour diverses raisons, de ne pas le faire. Au total, on estime que 3 millions de personnes — dont plus de la moitié sont des enfants — cherchent à se réfugier dans les pays voisins. Les Nations Unies estiment que le nombre de réfugiés pourrait atteindre 4,1 millions d'ici décembre 2014.

La situation des enfants est particulièrement préoccupante. En effet, le conflit a causé d'immenses souffrances chez les garçons et les filles de tous âges en Syrie, et ce, tant sur le plan physique que psychologique. En plus des menaces directes dont ils sont victimes, telles que la violence, les mauvais traitements, le manque d'eau potable et la nutrition inadéquate, ces jeunes risquent de devenir une génération perdue puisque plusieurs millions d'entre eux, en Syrie et dans les pays voisins, ne vont pas à l'école. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher la perte de cette génération d'enfants syriens.

• (1540)

[Traduction]

Depuis notre dernière rencontre, plusieurs développements se sont produits.

Le 19 décembre dernier, le ministre Paradis a présenté les détails de l'aide humanitaire de 45 millions de dollars annoncée précédemment. Par l'entremise des organisations des Nations Unies, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et d'organisations non gouvernementales, nous avons axé notre contribution sur les activités de préparation à l'hiver pour que les Syriens, autant ceux qui sont déplacés à l'intérieur de leur propre pays que ceux qui vivent dans des pays voisins, aient accès à des fournitures d'urgence vitales et puissent survivre aux rigueurs de l'hiver. Notre financement a aussi été axé sur la prévention de la violence sexuelle et sexiste et sur les mesures d'intervention connexes, sur le soutien en matière de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et sur les interventions médicales, notamment à la suite de l'épidémie de poliomyélite.

La poliomyélite demeure une préoccupation importante en Syrie alors que plusieurs cas ont été confirmés au cours des derniers mois. Par le truchement de l'Organisation mondiale de la Santé, la communauté internationale a réagi rapidement à la situation en lançant une vaste campagne de vaccination ciblant 22 millions d'enfants dans la région. À ce jour, trois rondes de vaccination ont eu lieu et les résultats préliminaires sont encourageants. Rappelons toutefois qu'un nombre substantiel d'enfants n'ont toujours pas été vaccinés et que nous devons continuer de plaider en faveur de la vaccination pour tous les enfants, y compris ceux qui vivent dans des régions assiégées.

En décembre, les Nations Unies ont lancé des appels révisés en réponse aux besoins humanitaires découlant du conflit syrien. Il s'agit du plus important appel de fonds pour une seule situation humanitaire de l'histoire des Nations Unies. La valeur combinée de tous les appels humanitaires lancés en 2014, y compris ceux des Nations Unies et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, s'élève à environ 6,9 milliards de dollars américains, soit environ 7,7 milliards de dollars canadiens.

Le 15 janvier dernier, j'ai accompagné le sous-ministre Paul Rochon à la Deuxième conférence internationale des donateurs sur la crise humanitaire en Syrie, qui s'est tenue au Koweït. Les donateurs se sont engagés à accorder une aide de 2,3 milliards de dollars, soit 800 millions de dollars américains de plus que l'an dernier. Le Canada a profité de cette occasion pour réitérer son engagement à demeurer l'un des principaux donateurs pour la réponse humanitaire en Syrie.

À la suite de cette conférence, le premier ministre s'est rendu en Jordanie, où il a annoncé un soutien additionnel de 150 millions de dollars en aide humanitaire pour répondre aux besoins croissants des personnes touchées par le conflit en Syrie et dans les pays voisins. Ces fonds portent la valeur totale de l'aide humanitaire canadienne pour la crise syrienne à 353,5 millions de dollars.

De ce 150 millions de dollars, 100 millions seront consacrés à des initiatives lancées pour répondre aux besoins fondamentaux des populations touchées qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, grâce à la fourniture d'une aide vitale, comme de la nourriture, de l'eau potable, des abris, des soins de santé et de la protection. Comme lors de notre financement antérieur, cette aide sera offerte par l'entremise de partenaires humanitaires chevronnés.

Les 50 millions de dollars restants seront consacrés à la stratégie Non à une génération perdue qui prévoit des activités d'éducation et de protection destinées aux enfants vivant en Syrie et dans la région. Menée par l'UNICEF, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Aide à l'enfance, Vision mondiale et d'autres ONG partenaires, la stratégie vise à s'attaquer aux incidences cachées de ce long conflit sur les enfants, grâce à des investissements concrets visant à accroître l'accès à l'éducation et au soutien psychosocial, à renforcer la cohésion sociale, à consolider la paix et à rétablir l'espoir d'un meilleur avenir chez les millions d'enfants. Les détails de l'aide offerte par le Canada dans le cadre de cette initiative sont toujours en cours d'élaboration. Toutefois, le financement de 50 millions de dollars contribuera à protéger des milliers d'enfants et à leur donner accès à des services éducatifs.

● (1545)

[Français]

Comme vous l'avez appris lors de la rencontre du comité du 5 décembre dernier, le Conseil de sécurité des Nations Unies a publié une déclaration présidentielle en octobre dernier pour exhorter la Syrie à accorder un accès immédiat aux organisations humanitaires

qui souhaitent apporter une aide vitale aux populations touchées par la crise. Malgré cette mesure, et en dépit des efforts importants déployés par les États membres et les organismes des Nations Unies, peu de progrès ont été accomplis pour améliorer l'accès aux travailleurs humanitaires en Syrie.

Le Canada continue d'exhorter toutes les parties à accroître l'accès au personnel humanitaire, qui a régulièrement été ciblé dans ce conflit, et à en assurer la sécurité. L'accès humanitaire a d'ailleurs été l'un des sujets dont ont discuté des représentants de l'opposition et du régime lors des pourparlers de Genève II, qui ont récemment pris fin en Suisse. Malheureusement, ces pourparlers n'ont pas mené à une entente sur l'amélioration de l'accès humanitaire.

Malgré les difficultés, d'importants résultats ont été obtenus par nos partenaires humanitaires. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions à ce sujet.

Alors que le conflit s'étire, les besoins humanitaires continuent de s'accroître rapidement et de façon spectaculaire. L'aide humanitaire, tout comme l'aide au développement et à la sécurité, est essentielle pour atténuer les conséquences désastreuses que ce conflit a entraînées non seulement pour la population syrienne, mais aussi pour les populations des pays voisins.

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup.

À vous la parole, madame Roy.

Mme Isabelle Roy (directrice générale intérimaire, Direction générale de la non-prolifération et de la réduction des menaces à la sécurité, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international): Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui afin de faire le point sur la situation concernant les armes chimiques en Syrie. Vous vous rappellerez que ma directrice générale, Mme Sabine Nolke, a témoigné devant ce comité le 5 décembre dernier.

[Français]

À cette époque, nous constatons le dévouement et la coopération de la Syrie en vue d'atteindre les objectifs de la mission de désarmement. En effet, elle s'était acquittée des obligations fixées et avait complété les phases 1 et 2 telles que définies dans l'entente-cadre américano-russe. La première phase consistait à permettre aux inspecteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, ou l'OIAC, de procéder à l'inspection et à l'inventaire détaillé de toutes les installations déclarées de son programme d'armes chimiques. Quant à la deuxième phase, elle consistait à procéder au démantèlement effectif de tout le matériel et de tous les équipements nécessaires à la fabrication d'armes chimiques.

Aujourd'hui, la troisième phase, à savoir la destruction effective des produits chimiques restants, devrait être en bonne voie de réalisation. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Il s'agit d'une coïncidence malheureuse que nous nous réunissions aujourd'hui en ce 5 février, soit la date fixée par le conseil exécutif de l'OIAC selon laquelle tous les agents chimiques déclarés devaient avoir quitté le territoire de la Syrie. C'est une échéance qui n'est clairement pas respectée.

La situation a commencé à se détériorer à la mi-décembre à la suite d'une intensification marquée des affrontements à proximité des installations de production et de stockage d'armes chimiques, ainsi que le long des routes qui devaient être utilisées pour transporter les produits chimiques jusqu'au port de Lattaquié. À cela se sont ajoutés d'autres obstacles hors de la volonté du gouvernement syrien, tels que des problèmes liés aux formalités douanières au Liban, qui est le pays par lequel doit transiter la plupart du matériel requis, ainsi qu'une tempête hivernale inhabituelle qui a eu pour effet de bloquer les voies de communication non seulement en Syrie, mais dans toute la région, et ce, pendant plusieurs jours.

[Traduction]

En raison de tous ces obstacles, la Syrie n'a pu acheminer les agents chimiques du premier groupe prioritaire jusqu'au port de Latakia, en vue de leur destruction à bord d'un navire de la marine américaine, le MV *Cape Ray* avant la date butoir du 31 décembre 2013.

Le conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), n'a pas condamné tout de suite ce retard, puisqu'il était motivé. De plus, tous s'entendent pour dire que les échéances fixées dans l'accord-cadre États-Unis-Russie, sur lequel se fondent ces efforts, demeurent extrêmement ambitieuses et laissent peu de place aux impondérables.

La Syrie est parvenue à acheminer un premier chargement d'agents chimiques jusqu'au port de Latakia le 7 janvier, et un deuxième, le 27 janvier. Ces deux chargements ne représentent cependant que 53 des 700 tonnes d'agents chimiques qui auraient dû être expédiées à l'extérieur de la Syrie avant le 31 décembre. En tout, 1 300 tonnes d'agents chimiques devront être expédiées à l'extérieur de ce pays, mais moins de 5 % de ce total l'ont été jusqu'ici.

• (1550)

[Français]

Le 30 janvier dernier, lors de la réunion extraordinaire du conseil exécutif de l'OIAC et en coordination avec le WEOG, soit le groupe des États d'Europe occidentale et autres États, le Canada a plaidé avec force pour que la Syrie arrête d'entraver les choses et accélère le transport des agents chimiques jusqu'au port de Lattaquié. En réponse, la Syrie a réaffirmé sa détermination à s'acquitter de ses obligations. De même, son allié, la Russie, continue d'insister sur le fait que la Syrie agit de bonne foi et qu'elle éliminera ses stocks d'armes chimiques.

En fait, hier, le 4 février, dans une déclaration du sous-ministre des Affaires étrangères, M. Gatilov, la Russie a offert des assurances comme quoi la Syrie aura fait sortir l'ensemble des agents chimiques de son territoire d'ici le 1^{er} mars.

[Traduction]

En dépit des délais et depuis la destruction effective des installations syriennes servant à la fabrication, au mélange et au remplissage d'armes chimiques, la Syrie n'est plus en mesure de fabriquer ces armes et cela, même si elle détient encore des agents chimiques. Quoi qu'il en soit, nous estimons que leur expédition à l'extérieur du pays doit se faire plus tôt, voire beaucoup plus tôt, que tard.

[Français]

Le 28 janvier dernier, le navire MV *Cape Ray* de la marine américaine a quitté la ville de Norfolk, en Virginie, après avoir subi des modifications importantes pour accommoder la destruction par hydrolyse des produits chimiques de plus haute priorité. Il devrait

arriver au port italien de Gioia Tauro environ trois semaines après son départ, en fonction des conditions de traversée.

De nombreux pays ont contribué à la mission OIAC-ONU pour que celle-ci puisse mener à bien la phase de destruction. Le Danemark et la Norvège ont affrété deux navires commerciaux pour le transport des agents chimiques des groupes prioritaires, du port de Lattaquié jusqu'au port italien de Gioia Tauro, d'où ils seront ensuite transférés au MV *Cape Ray* en vue de leur destruction éventuelle par hydrolyse en mer Méditerranée.

La Russie, la Chine, la Norvège, à nouveau le Danemark et le Royaume-Uni ont aussi déployé des frégates afin d'assurer la sécurité nécessaire à ces opérations maritimes. Le Royaume-Uni a aussi offert de détruire sur son territoire une partie des agents chimiques prioritaires. Enfin, l'Allemagne a offert de détruire certaines des substances résiduelles découlant de la destruction par hydrolyse à bord du *Cape Ray*.

Les États parties à la Convention sur les armes chimiques ont aussi apporté une contribution financière importante au fonds de destruction de l'OIAC pour la Syrie. Certains, comme le Canada et la Norvège, y ont versé des dizaines de millions de dollars, alors que d'autres, à savoir des petits pays qui, d'habitude, ne contribuent pas à de telles activités, y sont allés d'une contribution plus modeste. Par exemple, l'Inde a versé à ce fonds 1 million de dollars, et la République tchèque, 518 000 \$US. Le Bélarus a également fourni 15 cuisines mobiles. Ces contributions témoignent toutes de l'importance du consensus international sur l'élimination du programme d'armes chimiques de la Syrie.

• (1555)

[Traduction]

Bien évidemment, il convient d'ajouter que le Canada a intensifié résolument ses efforts face à la crise syrienne. Comme mon collègue Dennis l'a indiqué, par l'intermédiaire du programme de partenariat mondial, du groupe de travail pour la stabilisation et la reconstruction et du programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes, le Canada apporte une contribution de 67,6 millions de dollars sous forme d'aide à la sécurité à la région, de façon à remédier aux conséquences plus générales du conflit en Syrie. Cette aide prend aussi la forme de programmes et de matériel visant à réduire la menace que constituent les armes de destruction massive, comme le risque d'une attaque à l'arme chimique en Syrie.

S'agissant spécifiquement de la Syrie, nous avons, comme vous le savez, versé 2 millions de dollars à l'OIAC pour aider à l'enquête préliminaire des Nations Unies sur l'emploi allégué d'armes chimiques en Syrie. Comme vous le savez également, à cela s'ajoute la mise à disposition, en octobre 2013, d'un appareil CC-177 de l'Aviation royale canadienne en vue du transport de 10 véhicules civils blindés donnés par les États-Unis à la mission OIAC-ONU.

De plus, lors de sa visite récente au Moyen-Orient, le premier ministre a annoncé, le 24 janvier, une contribution totale de 15 millions de dollars à cette mission. De ce montant, 10 millions de dollars seront versés au fonds d'affectation spéciale de l'OIAC et le reste, à savoir 5 millions de dollars, au département américain de la Défense pour aider à la destruction des agents chimiques à bord du MV *Cape Ray*. Ceci place le Canada parmi les cinq principaux donateurs.

Le Canada et d'autres pays aux vues similaires ont exprimé de vives inquiétudes à l'égard des retards actuels et ont fermement exhorté la Syrie à intensifier ses efforts. Nos attentes restent que la Syrie continuera à respecter ses engagements.

Nous continuerons à suivre de près la situation pour nous assurer que la Syrie assume ses obligations en vue de respecter la date limite du 30 juin 2014.

Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer à ma gauche le premier tour de questions et de réponses et nous allons commencer par M. Dewar, vous avez sept minutes, s'il vous plaît.

M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD): Merci, monsieur le président, et merci à nos invités pour cette mise à jour. Malheureusement, les nouvelles ne sont pas très bonnes.

Lorsque je constate les nombreuses inquiétudes exprimées, et vous en avez fait le tour dans vos exposés aujourd'hui, je crains que la population civile ne devienne de plus en plus vulnérable. Ceux qui peuvent partir s'en vont dans des camps où la situation devient intenable. Cela préoccupe beaucoup de gens lorsque l'on pense, en particulier, au Liban et à la Jordanie. Cela pourrait éventuellement déstabiliser ces pays.

En ce qui a trait au nombre de personnes qui ont traversé les frontières vers la Turquie, la Jordanie et le Liban, pourriez-vous nous aider à comprendre, madame Norton, où nous en sommes par rapport à la capacité de ces pays à recevoir un plus grand nombre de réfugiés? J'essaie en fait de savoir si nous avons atteint un seuil critique.

Mme Leslie Norton: Comme je l'ai mentionné, il y a, je crois, 2,4 millions de réfugiés inscrits. Il y en a un assez grand nombre qui ne sont pas inscrits, pour diverses raisons, et qui vivent aussi dans ces pays. On pense qu'il y a environ trois millions de personnes qui vivent comme réfugiés dans ces pays hôtes.

Ils ne vivent pas dans des camps au Liban.

M. Paul Dewar: C'est exact.

Mme Leslie Norton: Ils habitent avec des familles et là où ils peuvent trouver un endroit où rester. En Jordanie, beaucoup vivent dans des camps, mais aussi dans les communautés hôtes. Vous avez raison de penser que cela pourrait déstabiliser ces pays, particulièrement le Liban et la Jordanie.

Je laisserai le soin à Dennis de vous donner plus de détails sur la déstabilisation, mais en ce qui concerne la capacité d'absorption, je dirais que nos partenaires humanitaires ont intensifié leurs efforts jusqu'au niveau de crise qu'ils qualifient de L3. Cela signifie que les Nations Unies doivent envoyer toutes les ressources et le personnel nécessaires. L'équipe A est censée arriver sur place pour faire face à la crise.

Lors des entretiens bilatéraux que nous avons eus avec les directeurs de toutes les agences au Koweït, ceux-ci ont déclaré clairement qu'il s'agissait d'une des crises les plus graves auxquelles ils avaient dû faire face. Nous savons tous ce qu'ils ont dû affronter en République centrafricaine, dans le Soudan du Sud et après le typhon dans les Philippines.

Tout cela pour dire que nos partenaires sont conscients de la situation. Les ressources leur posent un grand défi. Si, au sein de la communauté internationale, nous pouvons continuer à fournir des ressources, les Nations Unies, les ONG et le mouvement de la Croix-Rouge pourront continuer à intervenir au mieux de leur capacité, mais il faudra aussi que les pays avoisinants continuent d'accueillir les personnes qui traversent les frontières.

Il y aura un seuil critique, mais je ne sais pas quand nous l'atteindrons.

● (1600)

M. Dennis Horak: Pour ce qui est du seuil critique, le problème et le risque viennent du fait que personne ne sait lorsqu'il sera atteint. Si nous avons examiné la situation au début de la crise et que nous nous étions demandé où ce seuil se situait en regard des pressions exercées sur les pays voisins, je crois que, par rapport aux chiffres d'aujourd'hui, nous dirions qu'il a été atteint. Or, les pays concernés semblent être encore en mesure de gérer la situation.

Il est certain que les pressions exercées varient selon le pays. Nous sommes loin du seuil critique en Turquie, qui est un pays stable de par sa taille et ses capacités, entre autres.

Nous sommes nombreux à envoyer beaucoup d'argent en Jordanie pour que le pays puisse gérer les camps et faire face aux réfugiés qui s'y trouvent. Cette vague survenant après l'arrivée massive des réfugiés irakiens, le pays a été doublement frappé au fil des ans. Même s'il semble s'en sortir assez bien, il reste évidemment inquiet et soucieux.

Le Liban semble constamment avoir atteint ce seuil critique, mais il donne l'impression de pouvoir gérer la situation. Les assistants régionaux se rendront au Liban et ailleurs pour essayer de stabiliser la situation, mais comme Leslie l'a dit, la situation des réfugiés au Liban est bien unique puisqu'ils ne vont pas dans des camps. Comme je l'ai dit dans mon exposé, le conflit entraîne une violence sectaire au Liban, ce qui est inquiétant. L'équilibre est toujours difficile à trouver dans ce pays et on ne sait pas vraiment à quel moment les choses peuvent vraiment basculer.

M. Paul Dewar: J'ai deux autres petits points à aborder avant que mon temps de parole ne soit écoulé.

Tout d'abord, l'automne dernier, nous avons entendu parler de famine en banlieue de Damas et maintenant on entend dire qu'il y a encore des problèmes d'accès à la nourriture. J'aimerais une mise à jour sur Homs. Que se passe-t-il là-bas? Nous avons entendu parler d'une entente selon laquelle le gouvernement allait laisser partir les femmes et les enfants. Où en sommes-nous? De plus, pourriez-vous nous dire ce qui se passe en Syrie même, dans la mesure où on dispose de renseignements fiables... Les rapports faisant état de famine persistent-ils? Et que s'est-il passé à Homs?

Enfin, nous venons de parler des points de saturation. Nous sommes nombreux à nous demander si notre gouvernement serait prêt à aller au-delà des 1 200 réfugiés qu'il s'est engagé à accueillir au Canada. Je sais que cela relève d'un autre ministère, mais y a-t-il eu des discussions à ce sujet et le gouvernement s'est-il posé la question?

Donc pour résumer, il y a la question de Homs, des points chauds concernant la famine et de la réinstallation des réfugiés au Canada. Merci.

Le président: Et tout cela en 45 secondes, s'il vous plaît.

Des voix: Oh, oh!

M. Dennis Horak: Très rapidement, je dirais simplement qu'en ce qui concerne le départ des femmes et des enfants de Homs, que j'étais à Montreux avec le ministre Baird et qu'il y a eu des discussions à ce sujet. L'opposition craignait qu'en laissant partir les femmes et les enfants, on laisse au gouvernement le champ libre pour attaquer la ville. Elle était donc contre cette idée.

Mme Leslie Norton: Si vous me permettez, je serai très brève mais j'ajouterai quelques points.

Il existe d'autres régions assiégées qui sont en ce moment une priorité pour l'ONU, notamment pour la coordonnatrice de l'aide d'urgence. Le 12 février, elle va intervenir au Conseil de sécurité pour voir comment débloquer l'accès aux régions assiégées et pour faire en sorte que toutes les parties s'entendent. Mais cela concerne bien plus que Homs. Il y a également les régions rurales de Damas, il y a Alep et il y a quelques autres régions.

Si j'ai bien compris, nous avons accepté d'accueillir 1 300 réfugiés et pour le reste il faudra que nous nous renseignions avant de vous donner d'autres chiffres. Il faudra que nous consultations nos collègues à Citoyenneté et Immigration pour savoir s'il a eu d'autres discussions à ce sujet.

• (1605)

M. Paul Dewar: Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Norton, d'avoir été si brève.

Madame Brown, vous disposez de sept minutes, s'il vous plaît.

Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci d'être venus.

Je suis désolée de voir qu'on tourne en rond. Il me semble que les choses n'ont guère changé depuis votre visite en décembre. En fait, je dirais même qu'elles ont empiré.

Je me demande si l'un ou l'une d'entre vous pourrait nous parler des initiatives diplomatiques en cours. Nous avons entendu parler du groupe de pays Amis de la Syrie qui se sont mobilisés et qui essayaient de créer des liens. Pourriez-vous nous parler un petit peu des initiatives diplomatiques?

De plus, pourriez-vous nous dire où en sont la Chine et la Russie en ce moment-ci?

M. Dennis Horak: Pour ce qui est des initiatives diplomatiques, pour être franc avec vous, je crois que nous misons tous sur le processus de Genève. Il s'agit de la seule initiative en cours en ce moment. Les attentes étaient très faibles à l'aube de Genève. J'étais même prêt à parier que cela ne durerait que quelques jours et pourtant nous y sommes restés pendant plus d'une semaine, ce qui était en quelque sorte encourageant. Avons-nous réalisé des progrès? Non, pas vraiment, mais nous nous sommes entendus, tout du moins en principe, pour nous rencontrer à nouveau.

Encore une fois, bien que les attentes soient faibles, le fait est que les discussions se poursuivent. Il pourrait peut-être y avoir des percées et des progrès en matière d'accès, d'accès humanitaire ou peut-être de cessez-le-feu localisés. Pour l'instant, c'est à peu près tout ce que l'on peut espérer. Et même à ce sujet, je crois que les attentes sont très faibles.

Il est certain que les Russes ont beaucoup appuyé le régime. Ils continuent de le faire, mais ils ont exercé beaucoup de pression sur le régime pour qu'il aille à Genève et pour qu'il y revienne et donc ils jouent un rôle important à cet égard.

Pour leur part, les Chinois ont adopté un profil beaucoup plus bas, et jouent un rôle beaucoup plus secondaire. Du point de vue diplomatique, on peut surtout parler d'une initiative américaine et russe et c'est d'ailleurs cela qui a lancé le processus de Genève. Je crois que tout le reste n'est qu'accessoire pour l'instant.

Mme Lois Brown: Une date a-t-elle été fixée pour la prochaine réunion à Genève?

Mme Leslie Norton: Devrais-je mentionner le groupe de haut niveau...

Mme Lois Brown: Pardon?

M. Dennis Horak: Il y a une autre réunion du groupe de haut niveau sur la question de l'accès. Parlons-en un petit peu.

Mme Leslie Norton: Il y a un processus parallèle en cours. Je dirais qu'il se situe au niveau diplomatique. Après l'annonce présidentielle du 2 octobre au Conseil de sécurité de l'ONU, la coordonnatrice de l'aide d'urgence, Valérie Amos, de concert avec l'Australie et le Luxembourg, a mis sur pied ce que l'on appelle maintenant le groupe de haut niveau sur l'accès ainsi que sur sept sous-groupes de travail clés. Ils se concentrent tous sur des questions d'accès.

Il s'agit d'une tentative visant à réunir les principaux pays qui ont une influence sur la Syrie ou sur les forces de l'opposition pour essayer d'améliorer l'accès. Les groupes de travail se penchent sur la question de l'accès transfrontalier ou l'accès aux zones assiégées, par exemple, ou sur la démilitarisation des écoles et des hôpitaux. Voilà le genre de sujet sur lesquels ils se penchent. Ils se sont divisés en groupes de travail et un certain nombre de pays intéressés se sont joints à eux et ensemble ils essaient d'atteindre des résultats tangibles.

Il y en a également un sur la campagne de vaccination. À la fin de janvier, le Canada a accueilli à la mission de Genève une réunion composée de certains des partenaires clés au sein de l'ONU ainsi que des États membres intéressés pour essayer de trouver une façon d'améliorer l'accès à la campagne de vaccination. Il s'agit en quelque sorte d'un processus parallèle, et qui se concentre vraiment sur l'amélioration de l'accès.

Comme je l'ai mentionné, la coordonnatrice de l'aide d'urgence va intervenir le 12 février au Conseil de sécurité pour proposer des mesures concrètes à prendre dès maintenant, pour améliorer le sort du peuple syrien.

Mme Lois Brown: Y a-t-il quelqu'un aux commandes de la discussion diplomatique?

Mme Leslie Norton: Le Luxembourg et l'Australie, avec le BCAH et la coordonnatrice de l'aide d'urgence.

Mme Lois Brown: Vous avez parlé des fonds envoyés. Le Canada est un des plus grands donateurs et vous avez indiqué, madame Roy, que nous étions l'un des cinq principaux donateurs uniquement pour aider à la destruction des agents chimiques, uniquement pour cette partie-là.

Mme Isabelle Roy: Nous sommes effectivement parmi les cinq principaux donateurs.

Mme Lois Brown: Je mets donc cela de côté car il s'agit d'un projet spécial.

Madame Norton, je me demande si vous pourriez nous dire où le Canada se situe dans tout cela. Je sais qu'il y a eu une conférence de levée de fonds à Addis-Abeba, l'an dernier, il y a un an de cela en janvier, si je me souviens bien. D'après ce que j'ai compris, les contributions ne sont pas arrivées aussi rapidement qu'on le voudrait et à un moment donné je crois que seulement 27 % de l'argent avait été encaissé. Pourriez-vous nous dire où en sont les contributions et s'il y a des pressions qu'on peut effectuer sur les pays qui avaient pris un engagement. Y a-t-il quelque chose que l'on puisse faire pour que l'argent arrive?

•(1610)

Mme Leslie Norton: J'ai le plaisir de vous annoncer que ça a été fait à la réunion Koweït Un. La réunion du 15 janvier a été baptisée Koweït Deux, à savoir la seconde conférence de promesse de dons humanitaires. Lors de Koweït Un, quelque 1,54 milliard a été promis et de ce montant 1,126 milliard a été reçu, à savoir 73 %. Les chiffres sont bien supérieurs à ce que nous pensions au début et bon nombre des États membres des Nations Unies ainsi que les participants de cette conférence ont essayé de voir, dans leurs régions d'origine, qui ils pouvaient influencer et ils ont fait beaucoup de démarches diplomatiques pour que les promesses soient honorées.

Le Canada — par la bouche de notre ministre — est intervenu à plusieurs reprises pour convaincre nos partenaires de payer ce qu'ils s'étaient engagés à verser. Depuis janvier 2012, le Canada a déboursé 203,5 millions de dollars et, comme vous le savez, nous venons juste d'annoncer qu'il y aurait 150 millions de dollars supplémentaires, ce qui nous amène à un grand total de 353,5 millions de dollars.

Nous nous situons au sixième rang des donateurs, mais, facteur encore plus important peut-être, si l'on fait abstraction de la Commission européenne qui est composée d'un grand nombre de pays, nous nous situons au 5^e rang des pays ayant contribué à la réponse humanitaire.

Mme Lois Brown: Pouvez-vous nous parler un peu de la façon dont nos partenaires humanitaires abordent le problème de l'éducation, car vous avez parlé d'une génération perdue? Il me semble que c'est une préoccupation grave pour tous ceux qui s'intéressent à la situation. Il y a des enfants qui ne vont pas à l'école ce qui n'augure rien de bon pour l'avenir de la Syrie après la fin du conflit. Pouvez-vous nous dire ce qui se passe là-bas?

Le président: Madame Norton, répondez brièvement parce qu'il ne nous reste plus de temps...

Mme Leslie Norton: C'est un fait dont ont pris acte tous les intervenants dans la région et c'est pourquoi l'UNICEF, l'UNHCR, et d'autres ONG partenaires travaillent ensemble sur cette campagne intitulée Non à une génération perdue. C'est une stratégie qu'ils vont déployer dans toute la région et qui cible vraiment les enfants syriens vulnérables. Cela comprend non seulement l'éducation, mais aussi la protection. Vous avez probablement également entendu parler du recrutement des enfants. Il s'agit d'un moyen pour les protéger.

Des 150 millions de dollars annoncés par le premier ministre, 50 millions de dollars seront affectés à cette campagne. C'est un complément des fonds que nous avons déjà donnés à nos partenaires dans les pays avoisinants ainsi qu'en Syrie pour protéger et aider les enfants et les scolariser.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Garneau, vous allez finir la première série de questions. Vous avez sept minutes. Allez-y.

M. Marc Garneau (Westmount—Ville-Marie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci pour votre témoignage.

J'aimerais revenir à la question de Genève II et au fait que le régime Assad n'est certainement pas prêt à laisser la place à un gouvernement de transition. C'est très clair et malheureusement c'est très décourageant parce que, comme vous l'avez constaté, les deux parties sont malheureusement dans une impasse, dont elles ne semblent même pas être conscientes.

Mon collègue du Parti conservateur a fait allusion à la Russie et à la Chine. J'aimerais en savoir plus si possible. De toute évidence, la

Russie et la Chine se sont rangées du côté du régime Assad, dans le sens qu'elles disent au reste du monde de ne pas s'en mêler. Bien sûr, tant que le régime a ce soutien, il se sent légitimé et peut compter sur une aide militaire majeure. Est-ce que nous sommes en train d'exercer des pressions sur la Russie et la Chine, dans la mesure du possible, pour qu'elles soient obligées de reconnaître que cette misère et le nombre de morts vont augmenter, que neuf millions de gens ont besoin d'aide humanitaire et que ça va continuer ainsi?

•(1615)

M. Dennis Horak: Encore une fois, même si on met les Chinois et les Russes dans un même panier, la Chine pose moins de problèmes que la Russie.

La Russie est certainement leur bailleur de fonds international le plus important — en fait, ils le sont avec l'Iran, mais on pourra peut-être en parler plus tard. La Russie est certainement un supporteur majeur. Nous nous sommes entretenus avec les Russes. Je leur ai parlé moi-même. Ils ont des opinions fermes. Leurs inquiétudes — en partie leurs intérêts, mais aussi leurs inquiétudes — sont reliées à la propagation du terrorisme et le potentiel d'une propagation jusqu'en Russie. Ils donnent toutes sortes de raisons. Il y a aussi toute la question d'ingérence dans leurs affaires intérieures, les révolutions Orange, et ainsi de suite. Nous leur avons parlé, les Américains leur ont parlé, tout le monde leur a parlé. Ils ne bronchent pas.

Cela étant dit, ils ont aidé beaucoup à amener le régime à négocier et ils ont appuyé le communiqué de Genève I qui fixe des principes divers, y compris un gouvernement de transition — et qui a fait l'objet de consentement mutuel, j'ajouterais. Donc, ils ne font pas entièrement obstruction. Ils appuient un processus qui pourrait mettre fin au conflit. Donc c'est encourageant et nous appuyons cela, et nous appuyons certainement les Américains qui travaillent de près avec eux... Mais les efforts déployés pour les convaincre de laisser tomber leur régime n'aboutissent pas.

M. Marc Garneau: S'est-on penché sur l'éventualité où, pour une raison quelconque, la Russie arrêterait de fournir des armes à la Syrie? La Syrie serait-elle en difficulté? Quelle est l'importance de cet approvisionnement pour la Syrie?

M. Dennis Horak: Avez-vous une réponse à cette question?

Mme Isabelle Roy: J'imagine que vous faites allusion aux armes conventionnelles?

M. Marc Garneau: Oui.

Mme Isabelle Roy: Je ne suis pas au courant d'études récentes qui porteraient sur ce point précis. Mais je sais qu'il y a quelques mois, on a rapporté l'existence d'une nouvelle livraison d'armes, mais la Russie l'a suspendue parce que l'on considérait que ce n'était pas très utile. Nous pourrions faire des recherches pour voir s'il existe des études sur la question, mais pour l'instant je n'en connais aucune.

M. Dennis Horak: Ce qui compte, c'est d'être conscient du fait qu'il y aura d'autres sources d'approvisionnement. L'Iran par exemple. L'Iran ne fournira peut-être pas d'armes mais pourrait quand même servir de vecteur. Il est très difficile d'empêcher le régime de s'approvisionner en armes. Il est certainement bien mieux armé que l'opposition, et cette situation perdurera.

M. Marc Garneau: J'aimerais bien savoir — le régime possède des avions de chasse, des hélicoptères, des missiles — si tout cela provient de l'Iran? J'aimerais savoir à quel point le régime dépend de cet approvisionnement en armes. Je ne crois pas que la Syrie dispose d'une importante industrie de l'armement, elle fabrique peut-être des armes légères, de petites armes, mais elle a également recours à de l'artillerie plutôt lourde.

M. Dennis Horak: Le régime syrien avait une bonne longueur d'avance. Son armée, en termes de taille, était déjà plutôt développée et avancée. Elle en a pris un coup, mais elle est moins affaiblie que ce qu'on pourrait croire. Le régime était donc en très bonne posture dès le départ; de plus, il a reçu des livraisons d'armes. Quant à savoir s'il continue à recevoir des armes russes ou non, je n'ai rien vu récemment. Selon moi, il est fort probable que les Russes, sinon les Biélorusses ou d'autres lui en expédient. Les Iraniens, pour leur part, lui fournissent certains matériels, la quantité n'est pas énorme mais il s'agit de matériels clés. Les Iraniens jouent également un rôle clé à titre de conseillers.

Les armes sont sur place et en quantité suffisante. Même si l'approvisionnement arrêtaient complètement, les stocks pourraient durer un certain temps.

M. Marc Garneau: La position du gouvernement canadien est-elle encore la même, à savoir qu'il n'y aura pas de place pour Assad en Syrie après le conflit, si jamais on y parvient, et qu'il devra partir?

M. Dennis Horak: Oui.

M. Marc Garneau: Très bien, c'est encore notre position.

Au sujet des armes chimiques et du fait que...

[Français]

il y a eu un ralentissement, vous avez expliqué que le navire spécialisé qui va s'occuper de détruire ces produits chimiques, soit le MV *Cape Ray*, va arriver bientôt. Entretemps, les produits chimiques sont acheminés au port de Lattaquié. L'intention est-elle de faire parvenir les 1 300 tonnes à Lattaquié et de les embarquer d'un seul coup sur le MV *Cape Ray* pour aller les détruire en mer?

• (1620)

Mme Isabelle Roy: La Norvège et le Danemark ont affrété des frégates spécifiquement pour la transition entre le port de Lattaquié et le gros navire américain.

M. Marc Garneau: Il sera quelque part au milieu de la Méditerranée, n'est-ce pas?

Mme Isabelle Roy: Oui, et il y a déjà 5 % des éléments chimiques qui ont été retirés qui se trouvent sur ces deux bateaux.

M. Marc Garneau: Ils attendent le MV *Cape Ray*.

Mme Isabelle Roy: C'est exact.

[Traduction]

Le président: Merci.

C'est tout le temps dont nous disposons.

Passons maintenant à la deuxième série de questions de cinq minutes.

Monsieur Anderson.

M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Merci, monsieur le président, j'aimerais également remercier les témoins de leur présence.

Monsieur Horak, vous avez évoqué le changement de régime et la capitulation. Vous avez dit, en d'autres termes, que la solution réside dans l'atteinte des objectifs de l'opposition. Je me demandais si

vous pourriez nous parler un peu — la réponse est peut-être évidente — du degré de cohérence de ces objectifs. Présente-t-on une série d'objectifs cohérents qu'il est possible d'examiner afin de déterminer lesquels sont réalisables, ou non?

M. Dennis Horak: J'hésite, car il est parfois difficile de réconcilier les notions de cohésion et d'opposition. Il s'agit d'un groupe très divisé. Lorsqu'on parle de l'opposition, tout dépend de qui on parle au juste.

Pour ce qui est de la coalition de l'opposition qui, en quelque sorte, est l'opposition principale reconnue par maints pays, lors de discussions avec plusieurs pays amis, elle a élaboré un plan directeur portant sur le gouvernement de transition, les principes démocratiques, etc. Un document intitulé *Le communiqué final de Londres* daté du 22 octobre de cette année énonce un certain nombre de principes. Le communiqué de 2012 diffusé à l'issue de la conférence Genève 1 énonce également les principes qui sous-tendraient un gouvernement de transition et qui consacrerait la démocratie.

Lorsque je fais allusion aux principes de l'opposition, il s'agit d'un engagement envers un gouvernement démocratique et la diversité de la Syrie.

M. David Anderson: S'agit-il de l'engagement principal sur lequel ils peuvent s'entendre ou y en a-t-il d'autres également?

M. Dennis Horak: Je ne fais que résumer.

Le communiqué de Genève de 2012 consiste en quatre ou cinq pages qui contiennent un programme sur lequel on s'est entendu, ainsi que des principes de base, et ceux-ci sont réaffirmés dans le communiqué final de London 11 l'année dernière. L'idée est d'établir un état démocratique diversifié qui reflète les intérêts de tout le peuple syrien. Voilà l'objectif. Maintenant, à savoir si tout le monde qui affirme faire partie de l'opposition est d'accord avec ces objectifs, c'est une autre histoire. Mais pour ce qui est de l'engagement officiel, voilà à quoi je faisais allusion. C'est également une source de pression constante sur l'opposition, à savoir de le refléter dans ses paroles et ses gestes. Nous avons encouragé l'opposition à être aussi diversifiée que possible tant dans sa composition que dans son approche.

M. David Anderson: Sommes-nous donc assez confiants pour dire que cette opposition diversifiée est suffisamment engagée envers ces principes pour qu'on s'attende à ce qu'elle y donne suite si un gouvernement de transition est mis en place?

M. Dennis Horak: Eh bien, je ne suis pas sûr que nous en soyons à 100 % certains. Nous ne reconnaissons pas officiellement la coalition de l'opposition syrienne comme le seul représentant légitime du peuple syrien, comme le font beaucoup d'autres pays, à cause de certaines réserves que nous avons toujours à propos de la diversité de ses membres et de son engagement. D'autres en sont moins inquiets. La coalition avoue ne pas être parfaite, mais elle dit être la meilleure solution possible pour l'instant. On exerce beaucoup de pression sur ceux qui font partie de cette coalition ou ceux qui collaborent avec l'opposition pour essayer de lui faire comprendre que ce sont des objectifs qui doivent être maintenus. En gros, je pense que c'est un engagement sincère de la part d'une bonne partie de l'opposition. Ai-je bon espoir qu'en fin de compte, en présumant qu'Assad quitte son poste, ce soit le genre de Syrie que nous allons voir? Je ne dirais pas que j'ai bon espoir.

M. David Anderson: Il ne me reste pas beaucoup de temps, et j'aimerais passer à un autre sujet. Paul a commencé à en parler un peu, mais on a vu des reportages dans les journaux l'autre jour concernant des régions où le gouvernement fait exprès d'affamer le peuple et s'attend à ce que ce dernier lui remette les chefs rebelles avant de permettre les approvisionnements en nourriture dans cette région. Je me demandais si vous aviez une opinion sur la validité et l'exactitude de tels rapports. Peut-on faire quelque chose dans de telles situations?

M. Dennis Horak: J'ai vu les mêmes rapports. Nous avons très peu de moyens pour en vérifier la véracité, mais je n'en doute pas une seule seconde. Je pense que cela fait tout à fait partie des tactiques d'Assad.

• (1625)

M. David Anderson: D'accord, merci.

M. Dennis Horak: Quant à ce que nous pouvons faire au-delà d'essayer d'obtenir un accès pour l'aide humanitaire, il n'y a vraiment pas grand-chose à faire pour le moment.

M. David Anderson: D'accord. J'ai une très brève question à propos de la campagne de vaccination. Certains s'y sont-ils opposés, ou est-ce qu'on a pu la mettre en place facilement?

Mme Leslie Norton: Je dirais que la mise en oeuvre s'est très bien déroulée, parce que les intervenants ont pu vacciner énormément de gens. Ils avaient ciblé 22 millions d'enfants dans la région et ils ont pu en vacciner 24 millions dans cette région lors du premier tour, dont 2,4 millions en Syrie. Lors du deuxième tour, en décembre, ils ont vacciné 2,2 millions d'enfants en Syrie et 3 millions en Syrie en janvier. Je pense que toutes les parties reconnaissent l'importance des vaccins. L'OMS a su négocier l'accès pour la campagne de vaccination. Toutefois, il reste encore des régions qu'on ne peut atteindre. Il s'agit de régions très isolées, de même que les villes assiégées.

M. David Anderson: Les gens ne s'en servent pas comme outil politique, n'est-ce pas?

Le président: Merci. Votre temps est écoulé. Il faudra y revenir pendant la prochaine série de questions.

Madame Laverdière, vous avez cinq minutes.

Mme Hélène Laverdière (Laurier—Sainte-Marie, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord demander certaines précisions. On a avancé que le Canada pourrait être membre du groupe de haut niveau, mais le Canada n'en est toujours pas membre, n'est-ce pas?

Mme Leslie Norton: Le Canada est membre du groupe de haut niveau sur l'accès. Nous avons assisté à la réunion du 30 janvier à Rome.

Mme Hélène Laverdière: D'accord, merci.

[Français]

J'aimerais revenir sur les commentaires que vous avez faits sur les 50 millions de dollars destinés aux enfants afin d'éviter que cette génération ne soit perdue. Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails à cet égard? Par exemple, combien d'enfants pensez-vous toucher? Avec quels partenaires travaillez-vous sur le terrain? Que font les autres pays?

J'ai une autre question qui va vous sembler un peu étrange, mais qui est conforme à la logique de cette initiative. Y a-t-il d'autres initiatives internationales menées par le Canada ou d'autres pays pour tenter de voir la situation un peu plus à long terme, c'est-à-dire de penser déjà à la reconstruction de ce pays? J'ai même entendu des

suggestions comme l'utilisation d'enfants comme *peace builders*, etc. Pourriez-vous, s'il vous plaît, faire des commentaires sur l'ensemble de ce dossier?

Mme Leslie Norton: Je vous remercie de votre question.

Justement, il y a l'initiative Non à une génération perdue. En effet, on estime que 6 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école et 3 millions d'entre eux n'ont pas de protection. Un rapport de l'UNICEF, intitulé *Education Interrupted*, a été publié le 12 décembre dernier.

La stratégie Non à une génération perdue dispose d'un budget de 1 milliard de dollars. Elle veut toucher 2,2 millions d'enfants à l'intérieur de la Syrie qui ne vont pas à l'école, ce qui veut dire les deux tiers des enfants. On parle également d'un demi-million d'enfants à l'extérieur du pays qui ne vont pas à l'école.

Au total, 5,5 millions d'enfants sont affectés.

Je m'excuse, mais je suis en train de mêler un peu les chiffres.

[Traduction]

Donc, il y a 1 milliard de dollars pour aider les 6 millions qui n'ont pas accès à l'éducation et les 3 millions qui manquent de protection. Il y en a 4,3 millions dans le pays — dont 1,2 million d'enfants qui sont des réfugiés —, et on estime que plus de 3,3 millions ne vont plus à l'école.

On a besoin d'une planification à long terme et du soutien du pays hôte, et l'investissement provenant de la communauté internationale doit être doublé. Il faut trouver d'autres façons novatrices de parvenir à aider les enfants. Bien sûr, il faut aussi trouver des façons novatrices de le faire avec les enfants qui sont en Syrie, où l'infrastructure d'enseignement est en ruine. Ces fonds proviennent en bonne partie du plan d'intervention et d'aide humanitaire et du plan d'action régional pour la Syrie, qui sont les appels concernant la Syrie et les alentours. Donc, ces fonds proviennent en bonne partie de ces appels. C'est l'UNICEF qui en est responsable. L'UNHCR est un partenaire important. Vision mondiale, Aide à l'enfance et d'autres ONG se sont associés pour cette campagne.

Il y a aussi une autre initiative. Je suis certaine que vous avez tous entendu parler de l'initiative de Gordon Brown au Liban qui a comme thème l'apprentissage pour tous les enfants. Il s'agit d'une autre initiative qui est complémentaire à la campagne.

Donc, les intervenants se penchent sur les besoins dans toute la région et essaient de monter une campagne, une stratégie en vue d'y répondre.

• (1630)

Mme Hélène Laverdière: En somme, on a besoin de 1 milliard de dollars, et le Canada s'est maintenant engagé à fournir 50 millions de dollars. Comment progresse l'engagement à l'égard de l'initiative en général?

Le président: Votre temps est écoulé, mais je vous laisse répondre à la question.

Mme Leslie Norton: Je ne connais pas exactement l'ampleur des engagements à l'égard de l'initiative Non à la génération perdue, car il s'agit d'une nouvelle campagne. Cela fait partie des appels pour 2014. Nous apprenons au fur et à mesure ce à quoi les autres pays s'engagent. Mais nous pouvons nous renseigner et vous communiquer l'information.

Je dirais seulement qu'il y a des approches novatrices. Par exemple, les intervenants songent à avoir des horaires différents pour l'école. Certains enfants syriens iront à l'école pendant le jour; et d'autres, le soir. Ils sont aussi en train de former des enseignants, etc.

Il s'agit d'exemples. Nous vous ferons parvenir les renseignements sur les autres donateurs.

Le président: Merci.

Pour terminer la deuxième série de questions, nous allons passer à M. Goldring; vous avez cinq minutes.

M. Peter Goldring (Edmonton-Est, PCC): Merci beaucoup.

Dans le rapport sur les armes chimiques, on dit qu'il s'agissait de tous les agents chimiques déclarés. Comment a-t-on fait pour savoir qu'il s'agissait bel et bien du stock en entier? Est-il possible qu'il y en ait qui n'ont pas été déclarés? Ces armes chimiques se trouvaient-elles à divers endroits? Est-il possible que des armes chimiques se trouvent ailleurs dans le pays?

Pourriez-vous nous en parler?

Mme Isabelle Roy: Nous avons évalué que la déclaration du gouvernement de la Syrie était assez exacte. Lorsque je dis « nous », c'est qu'il s'agissait d'une évaluation collective... tous nos partenaires principaux et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Nous avons certaines façons, pour ainsi dire, de comparer avec d'autres sources — les services de renseignement et d'information — et nous avons évalué que c'était assez exact.

Je dirais qu'il pourrait y avoir certains éléments, certains aspects de la déclaration syrienne au sujet desquels nous aimerions avoir plus de détails. Nous pourrions les obtenir, puisque la Syrie est membre en règle de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques depuis le 14 octobre. Tous les membres de la convention ont donc le droit d'y dépêcher des inspecteurs de l'OIAC et de demander tout type d'inspection si nous croyons avoir besoin de plus de renseignements sur certains aspects de la déclaration syrienne.

Jusqu'à maintenant, les sites et les installations prévus ont tous été inspectés par l'OIAC à l'automne. Ces deux étapes ont été parfaitement respectées et terminées.

M. Peter Goldring: Alors, il reste toujours une possibilité qu'il y en ait d'autres. S'il était poussé dans ses derniers retranchements, dans quelle mesure le régime serait-il prêt à poser des gestes désespérés?

Mme Isabelle Roy: Mais, je répète que les inspecteurs de l'OIAC ont visité toutes les installations, et voilà qui explique notre haut degré de confiance dans les renseignements provenant des inspections. Toutes les installations ont été inspectées et ont été, je dirais, désactivées ou pratiquement détruites.

La possibilité qu'il y ait une autre installation sur laquelle nous n'avons aucun renseignement est extrêmement faible.

•(1635)

M. Peter Goldring: Avons-nous le contrôle absolu sur tous les produits chimiques là où ils se trouvent?

Mme Isabelle Roy: Oui, nous en avons le contrôle absolu. Le problème est de les sortir de la Syrie.

M. Peter Goldring: Oui.

Mme Isabelle Roy: Même si nous pouvons dire après ces deux premières étapes que nous avons le contrôle absolu sur les produits chimiques, nous ne devons jamais exclure la possibilité, compte tenu de l'état du conflit dans ce pays, que ces produits puissent tomber entre de mauvaises mains. Voilà pourquoi nous avons fait pression sur la Syrie pour sortir toutes les armes chimiques du pays.

M. Peter Goldring: Avez-vous eu l'impression qu'il y avait des armes à sous-munitions ou d'autres armes indésirables?

Mme Isabelle Roy: Seules les armes chimiques étaient visées par le processus et elles ont donc été surveillées et évaluées étroitement par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Comme nous l'avons dit lors de la réunion en décembre et comme le Canada l'a aussi dit publiquement au cours des derniers mois, nous avons des indications à savoir que des armes à sous-munitions ont été utilisées, et une très grande partie de la communauté internationale et nous avons condamné un tel geste.

Pour l'instant, le processus ne vise pas à déterminer les endroits où se trouvent des armes à sous-munitions, alors je ne peux pas vous répondre à ce sujet.

M. Peter Goldring: Alors, il pourrait toujours y en avoir, n'est-ce pas?

Mme Isabelle Roy: Il pourrait toujours y en avoir; oui.

M. Peter Goldring: Une question concernant...

Le président: Monsieur Goldring, vous n'avez plus de temps. Je suis désolé de vous interrompre.

Nous allons commencer le troisième tour avec votre collègue, Mme Grewal.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur temps et de leurs exposés.

Nous savons que des représentants des différents groupes armés de la Syrie se réunissent à Genève pour discuter de la possibilité d'une solution pacifique. On rapporte que ces rencontres sont très tendues et non productives. Compte tenu de la situation sur le terrain, d'après vous, qui a le plus à gagner de ces pourparlers et à quel genre de résultats la communauté internationale peut-elle s'attendre de ces rencontres à Genève?

M. Dennis Horak: Qui a le plus à gagner de ces pourparlers? Espérons que ce sera le peuple syrien, s'il y a un quelconque accord ou du moins des mesures provisoires sur l'accès permettant de nourrir la confiance, par exemple.

Mais comme je l'ai dit plus tôt, nous serions très surpris que les participants arrivent à une entente. C'est encourageant que la rencontre se poursuive et qu'ils aient convenu de se rencontrer de nouveau, mais je ne me hasarderai pas à dire s'ils seront en mesure d'obtenir des résultats la prochaine fois.

Mme Nina Grewal: En 2013, comme nous le savons tous, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a reçu le prix Nobel de la paix pour ses initiatives afin de résoudre la crise des armes chimiques en Syrie entre les États-Unis et la Russie. Les problèmes immédiats semblent avoir été très bien gérés.

Cependant, dans une région aussi instable, si des armes interdites sont utilisées ou tombent entre les mains de groupes qui n'ont pas le droit d'en avoir, quels sont les risques supplémentaires à cet égard?

Mme Isabelle Roy: Le processus dirigé par l'ONU et l'OIAC ne concernait que les armes chimiques. Voilà ce dont on m'a demandé de parler aujourd'hui.

Lorsque vous parlez d'autres armes interdites, pensez-vous à quelque chose en particulier? Parlez-vous des armes qui ne sont pas des armes chimiques?

Mme Nina Grewal: Oui, mis à part les armes chimiques, d'autres armes qui menacent la vie des gens...

Mme Isabelle Roy: Des armes de destruction massive?

Mme Nina Grewal: Oui.

● (1640)

Mme Isabelle Roy: Jusqu'à maintenant, les armes chimiques représentaient la menace la plus pressante, parce que nous avions des indications claires qu'il y en avait. Vous avez suivi ce qui s'est passé concernant la situation dont mon directeur général vous a parlé en décembre. Il s'agissait d'un appel à la destruction des armes de destruction massive afin qu'elles disparaissent de la Syrie.

L'Agence internationale de l'énergie atomique a déjà fait rapport de certains soupçons sur la construction possible d'une installation nucléaire en Syrie. Cela date d'il y a quelques années. Jusqu'à maintenant, le gouvernement syrien a pris des mesures — il y a quelques années aussi — pour se conformer à ses obligations en matière d'énergie nucléaire. L'AIEA produit régulièrement des rapports à ce sujet, mais je dirais que ce n'est pas aussi préoccupant que les armes chimiques.

Comme je l'ai déjà dit, la Syrie a peut-être des armes à sous-munitions, mais ces armes ne sont pas considérées comme des armes de destruction massive.

Mme Nina Grewal: L'une des conséquences malheureuses du conflit en cours en Syrie, c'est que des milliers d'innocents sont forcés de fuir leur demeure et de se réfugier dans des camps de réfugiés en Syrie ou dans les pays voisins. La situation politique des camps de réfugiés est assez complexe et met beaucoup de pression sur les pays hôtes.

Quelle est la situation des camps de réfugiés et que font les pays hôtes pour répondre aux demandes découlant de la gestion de tant de réfugiés? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Le président: Une réponse brève, s'il vous plaît, parce qu'il ne reste plus de temps.

M. Dennis Horak: Il s'agit bien sûr de quelque chose qui nous inquiète. Il y a beaucoup de pression sur la Jordanie. De nombreux pays ont donné beaucoup d'argent pour stabiliser la situation dans les camps de réfugiés.

Mme Leslie Norton: Peut-être est-il également très important d'ajouter que la majorité des réfugiés ne sont pas dans des camps. Ils vivent dans des collectivités ou des familles qui les accueillent, ce qui est peut-être avantageux, car ainsi tous les réfugiés ne sont pas situés ou entreposés dans une seule région; ils sont répartis dans diverses collectivités.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Laverdière et M. Dewar; vous avez cinq minutes.

[Français]

Mme Hélène Laverdière: Je serai brève.

Madame Norton, lors de votre présentation, vous avez parlé brièvement des résultats obtenus sur le plan de l'accès par certains partenaires humanitaires. Vous nous avez invités à vous poser des questions à ce sujet. J'aimerais que vous nous parliez des résultats obtenus. Je vous remercie.

Mme Leslie Norton: Je vous remercie de votre question.

La dernière fois, mes réponses en français n'étaient pas claires. Je vais donc vous répondre en anglais, afin de m'assurer de bien me faire comprendre.

[Traduction]

Comme vous le savez tous, notre aide humanitaire consiste à offrir des abris, de l'aide alimentaire, des soins de santé, des produits de base et aussi des services éducatifs en Syrie et dans les autres pays. Je peux vous donner trois exemples de résultats, puisque nous avons obtenu de bons résultats jusqu'ici.

En 2013, en Syrie, plus de 10 millions de personnes touchées par la crise ont eu accès à de l'eau potable.

Près de 3,8 millions de personnes en Syrie et plus de 2 millions de réfugiés dans les pays voisins ont reçu chaque mois en 2013 de l'aide alimentaire par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial et de ses partenaires.

Des articles de première nécessité ont été fournis à plus de 4,86 millions de personnes en Syrie en 2013.

Si cela vous intéresse, nous pouvons vous fournir de nombreux autres exemples, mais ils sont de cette ampleur, et c'est avec l'aide du Canada que nos partenaires ont pu y arriver.

M. Paul Dewar: Parlons encore un peu de l'aide humanitaire. Cette crise et ce conflit ont eu des effets terribles, notamment sur les enfants et particulièrement sur les filles, comme vous le disiez dans votre exposé et comme l'a mentionné le gouvernement... de l'argent pour contrer la violence sexuelle. Selon des rapports — et je l'ai certainement entendu avant le congé des Fêtes —, dans les camps en Jordanie en particulier, les filles sont très vulnérables. Comme vous l'avez dit, elles ne sont pas scolarisées, et certaines sont vendues.

Certains groupes ont affirmé que la scolarisation est une bonne chose, mais il serait important aussi qu'il existe dans les camps des programmes de travail rémunéré comme l'offrent d'autres organismes dans les endroits aux prises avec une crise. Cela me semblait censé. Pour les questions de violence sexuelle, avec qui travaillons-nous? Qui sont nos partenaires en vue d'aider les groupes vulnérables, au-delà des mesures concernant l'éducation? Il semble raisonnable de pouvoir offrir du travail rémunéré, puisque manifestement ces familles vendent certains de leurs proches pour avoir de l'argent. Des gens achètent des jeunes femmes et les sortent des camps. Je me demande si nous collaborons avec des partenaires pour aider à protéger ces jeunes filles et ces jeunes femmes.

● (1645)

Mme Leslie Norton: Nous comprenons tous que dans des situations de conflit les femmes et les filles sont véritablement exposées à un risque accru de violence sexuelle et sexiste. Vous avez parlé de mariage forcé, et il y a aussi bien sûr les mauvais traitements et l'exploitation sexuelle. La Syrie n'y fait certainement pas exception. Vous avez donné de très bons exemples.

C'est grâce à nos partenaires des Nations Unies et des ONG que nous avons des programmes pour lutter contre ces problèmes, que nous appelons les programmes VSS, soit des programmes pour contrer la violence sexuelle et sexiste. On se concentre sur la traite des personnes, les mariages forcés et précoces, la violence familiale et le harcèlement sexuel. Nos partenaires aident aussi à soutenir ceux qui ont vécu de telles situations. Ils leur offrent un soutien psychologique, mais aussi des consultations médicales, des conseils juridiques, des séances de sensibilisation, de la formation en counselling, des cours d'autonomisation et des soins cliniques.

Pour ce qui est de la question du travail rémunéré dans les camps de réfugiés, je me demandais si vous approuviez le travail des enfants, mais je présume que non.

M. Paul Dewar: Disons que non.

Mme Leslie Norton: Bien. Vous êtes à même de comprendre que la question du travail rémunéré est un sujet très délicat dans les pays voisins, où certains habitants sont sans emploi. Selon moi, nos partenaires essaient de trouver une solution différente. Ainsi, Aide à l'enfance crée des endroits sûrs où les enfants peuvent jouer et où ils peuvent aller en toute sécurité pour s'amuser avec d'autres enfants, mais aussi pour apprendre et s'instruire. Ce ne sont que quelques exemples. L'UNHCR et l'UNICEF sont bien entendu très actifs dans les camps de réfugiés. Eux aussi offrent des endroits sûrs pour ceux qui veulent exprimer leurs préoccupations ou signaler quelque chose.

M. Paul Dewar: Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Schellenberger, vous avez cinq minutes, ce qui terminera la troisième série de questions.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci de vos exposés.

Pourriez-vous nous parler de la situation particulière des minorités religieuses en Syrie? La religion joue-t-elle un rôle important dans cette guerre civile?

M. Dennis Horak: Pour répondre brièvement à votre deuxième question, oui, et de plus en plus. En effet, nous constatons que le conflit devient de plus en plus sectaire, opposant les chiites aux sunnites. Avec l'arrivée de combattants étrangers associés à Al-Qaeda et d'autres qui s'estiment chargés d'une mission religieuse, c'est un problème.

La communauté chrétienne en est préoccupée et craint les risques associés à un gouvernement intolérant dominé par les sunnites, soit le groupe qui forme la majorité de la population en Syrie, actuellement. Cela pourrait être l'issue du conflit, et les chrétiens craignent ce que cela pourrait vouloir dire pour eux. Ce serait un peu exagéré que de dire que la communauté chrétienne syrienne s'est alliée au régime d'Assad, mais elle penche certainement de ce côté, compte tenu des craintes au sujet de ce nouveau mouvement animé par une vision plus extrémiste de la Syrie. C'est certainement une préoccupation.

• (1650)

M. Gary Schellenberger: Quand vous parlez de démocratie, est-ce pourquoi l'opposition lutte? Les rebelles luttent-ils pour la démocratie? Il me semble qu'on y voit bien des groupes qui étaient aussi en Égypte, et je ne pense pas que l'objectif principal était la démocratie en Égypte. Ce n'est pas du moins le résultat obtenu. Ai-je raison?

M. Dennis Horak: Tout ce cauchemar a commencé lorsque les Syriens ont pris la rue pour demander davantage de droits. Ce qu'ils demandaient était légitime et démocratique. On trouve encore des forces vives qui cherchent à obtenir un tel résultat même au sein de la coalition d'opposition syrienne officielle.

Je vois où vous voulez en venir. Il y a des éléments des Frères musulmans au sein de la coalition syrienne. Cela ne fait aucun doute. On peut certainement se demander leurs vues en matière de démocratie pour la suite des choses, et nous nous posons la question. Nous avons exhorté la coalition à devenir plus inclusive et à intégrer davantage de gens qui tiennent vraiment à la démocratie.

La coalition l'a fait dans une certaine mesure, mais probablement pas assez à notre goût.

En présumant que la coalition puisse influencer sur l'issue du processus, beaucoup de pressions seront exercées pour qu'un système de gouvernement inclusif soit choisi et que le gouvernement de transition ait des orientations démocratiques. Mais vous avez raison de vous inquiéter de la présence au sein de l'opposition, sur le terrain et ailleurs d'éléments dont les vues démocratiques sont probablement discutables.

M. Gary Schellenberger: Bien. Merci.

Tout en restant neutre, quel est le geste le plus utile que nous pouvons poser pour les personnes déplacées en Syrie et dans les autres pays? On nous a parlé d'éducation, de vaccination, etc. Je sais ce qui se fait.

Je sais aussi que nous avons d'excellentes ONG dans cette région. Doivent-elles se limiter à certaines zones ou sont-elles libres d'aller presque partout pour aider les réfugiés, sans d'abord aider les combattants? Doivent-elles payer une rançon pour se rendre dans une région où il y a des gens à aider? Est-ce que ce genre de chose se fait?

Mme Leslie Norton: Si vous permettez, quand vous parlez aux réfugiés qui sont dans les pays voisins, ils nous disent qu'ils veulent rentrer chez eux. Le plus utile pour eux serait de leur permettre de rentrer chez eux dans la dignité et d'avoir le choix de le faire. Mais nous n'en sommes pas encore rendus là, et tout le monde le comprend.

Au sujet des rançons, je ne suis pas au courant. Quand nos partenaires doivent quitter le Liban pour entrer en Syrie, il leur faut traverser de nombreux points de contrôle; pour aller du point A au point B, il peut y en avoir plus d'une trentaine.

M. Gary Schellenberger: Je ne parle pas forcément des ONG à l'extérieur de la Syrie; je parle de celles qui se trouvent en Syrie.

Mme Leslie Norton: C'est ce que je veux dire. Au fur et à mesure qu'elles quittent le Liban, essentiellement dans des convois pour la Syrie, elles rencontreront parfois jusqu'à 30 ou 40 points de contrôle. À chaque point, elles doivent y négocier l'accès, même si elles ont reçu le feu vert du gouvernement syrien ou des groupes de l'opposition.

Les questions d'accès et de sécurité vont de pair et elles sont très complexes pour tous nos partenaires humanitaires. Ont-ils un libre accès à l'ensemble du pays? Non. En fait, le gouvernement de la Syrie a approuvé un certain nombre d'ONG internationales pour mener des activités au sein du pays. Le Croissant-Rouge syrien a probablement plus accès au pays comparativement à d'autres ONG; c'est pourquoi il est un partenaire essentiel de nos partenaires, comme le Programme alimentaire mondial, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération internationale de la Croix-Rouge.

Le Programme alimentaire mondial, par exemple, collabore avec 18 ONG locales ou nationales, ce qui leur permet d'ainsi avoir accès à de nombreuses régions du pays. À l'heure actuelle, le nord du pays est très difficile d'accès, et le Programme alimentaire mondial doit transporter par la voie des airs ses cargaisons dans le nord-est, tandis que d'autres régions du pays ne sont accessibles qu'en traversant d'autres frontières, ce qui nuit à la libre circulation de nos partenaires dans ces endroits.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup.

Voilà qui met fin à nos séries de questions, mais je sais que certains souhaitent encore en poser. S'il y en a du côté de l'opposition — y compris vous, Marc — nous avons le temps.

David, allez-y, et je sais que Lois a aussi une question.

M. David Anderson: Je n'ai qu'une ou deux questions. Je m'intéresse à la question de M. Schellenberger portant sur les communautés religieuses minoritaires. Pouvez-vous nous parler un peu de l'origine du financement? Habituellement, lorsqu'une organisation devient plus sectaire, c'est qu'elle a un appui financier. D'où provient le financement des diverses organisations au sein de l'opposition?

M. Dennis Horak: Selon l'organisation qui vous intéresse, les sources varient. Pour ce qui est de la coalition de l'opposition politique, son financement provient de l'occident et de pays dans la région. En ce qui concerne le côté militaire, des pays et aussi des particuliers dans certains pays fournissent l'argent pour les armes, par exemple. Les groupes affiliés à Al-Qaïda peuvent recevoir des fonds provenant de multiples sources... des particuliers dans certains pays de la région. C'est donc très répandu.

M. David Anderson: D'accord. Le financement ne provient-il pas de particuliers se trouvant dans seulement un ou deux pays?

M. Dennis Horak: C'est possible.

M. David Anderson: Et nous ne voulons pas les nommer?

M. Dennis Horak: Non.

M. David Anderson: D'accord, passons à autre chose. J'ai remarqué que l'ONU avait soulevé des préoccupations concernant les disparitions forcées, et je me demandais si vous pouviez nous en parler un peu et nous dire ce qui s'y trame.

M. Dennis Horak: Désolé, mais je ne suis pas certain de comprendre ce que vous voulez dire par « disparitions forcées ».

M. David Anderson: Je présume qu'on fait ici référence à la disparition de civils et de militaires, aux procédures qu'applique le régime depuis de nombreuses années pour s'attaquer aux dissidents et aux gens qui...

M. Dennis Horak: D'accord. Essentiellement, il s'agit de détentions par le régime. Je n'avais simplement jamais entendu le terme « disparitions forcées » auparavant. Désolé. Pouvez-vous me rappeler votre question?

M. David Anderson: Je me demandais simplement si vous pouviez nous en parler. Vous pouvez appeler cela des détentions par le régime ou des disparitions de gens qui sont détenus par le régime; c'est un problème qui prend de l'ampleur.

M. Dennis Horak: Désolé. Je n'ai pas de renseignements à ce sujet, mais je n'en doute pas du tout, et je ne doute pas qu'il prend de l'ampleur. C'est la nature du régime. Comme vous l'avez dit, le régime a toujours agi ainsi; il est menacé et, sans aucun doute, il l'intensifiera.

Mme Lois Brown: Ai-je la dernière question? Merci.

J'ai une question sur l'environnement dans les camps de réfugiés en tant que tels. Je dois imaginer que vous avez des gens qui fuient la Syrie et qui appuyaient le régime d'Assad, et des gens qui fuient la Syrie qui appuyaient l'opposition. Avez-vous observé des conflits découlant de ces tensions dans les camps de réfugiés? Y a-t-il un service de sécurité dans les camps de réfugiés? Ou s'agit-il de zones assez calmes?

M. Dennis Horak: Nous ne l'avons pas beaucoup remarqué dans les camps de réfugiés. Il y a de la sécurité. Je crois que la criminalité et d'autres problèmes sont plus importants que la continuation de la guerre dans les camps de réfugiés.

Nous avons observé un tel débordement surtout au Liban, mais ce n'est pas dans les camps. Nous constatons que les réfugiés alaouites — une sorte de communauté chiite en Syrie — ont rejoint les quartiers alaouites au Liban et que les réfugiés sunnites ont rejoint les quartiers sunnites au Liban, et certains de ces quartiers sont voisins. Dans le nord du Liban, à Tripoli, on observe un certain débordement, mais on ne saurait trop dire s'il est causé par des réfugiés ou des sympathisants des deux côtés qui vivaient déjà au Liban, mais en effet, les tensions entre certains groupes sectaires sont bien évidentes au Liban.

Mme Leslie Norton: Je souhaite simplement ajouter qu'en ce moment une partie de l'aide canadienne liée à la sécurité sert à épauler le gouvernement jordanien en vue d'assurer la sécurité des camps de réfugiés en Jordanie et à proximité des camps.

Le président: J'ai aussi des questions de Paul et de Marc avant de terminer.

M. Paul Dewar: Je n'avais qu'une brève question portant sur la réunion prévue le 10 février, si elle a lieu. Je souhaite confirmer que nous y participerons.

• (1700)

M. Dennis Horak: Non. Il s'agit d'entretiens en tête-à-tête.

M. Paul Dewar: Désolé. Merci de l'avoir précisé.

M. Dennis Horak: Le tout a commencé... il n'y avait que les réunions internationales le premier jour, et ensuite une semaine d'entretiens en tête-à-tête, et c'est cette semaine.

M. Paul Dewar: C'est noté. Merci.

Le président: Marc.

M. Marc Garneau: Merci, monsieur le président.

Les réfugiés. Nous en avons accepté 1 300, je crois, à savoir 1 100 qui sont parrainés par le secteur privé et 200 qui sont parrainés par le gouvernement. Compte tenu de l'ampleur de la tragédie, où des millions de gens se trouvent dans des camps de réfugiés dans plusieurs pays, et compte tenu du fait que nous en avons accueilli beaucoup de la Bosnie — 5 000, je crois, et environ 5 000 du Kosovo —, et un assez grand nombre de l'Ouganda durant les années 1970, de même que des Hongrois, des Tchécoslovaques et des Vietnamiens, j'ai du mal à comprendre et à croire la thèse avancée par l'UNHCR et le gouvernement canadien, selon laquelle presque tout le monde là-bas souhaite vraiment y rester, parce qu'en fin de compte ces gens souhaitent retourner dans leur pays. Ils ne veulent pas aller ailleurs.

Le nombre de réfugiés accueillis par d'autres pays est très peu élevé; donc, le Canada n'est pas le tout dernier dans le cas présent. Mais pouvez-vous vraiment m'expliquer pourquoi nous en avons accueilli si peu? On voit des enfants qui grandissent dans ces camps, et il se peut qu'ils y passent de nombreuses années. Je suis convaincu que leurs parents sauteraient sur l'occasion dans certains cas de commencer une nouvelle vie avec leurs enfants dans un pays comme le Canada. Bien entendu, la diaspora syrienne au Canada affirme que nous devrions en accepter beaucoup plus.

Pouvez-vous me parler un peu de la situation? Quelles sont les statistiques? Combien de gens formulent actuellement des demandes d'admission auprès d'autres pays? Y a-t-il un retard?

M. Dennis Horak: Je dirai simplement que je ne crois pas que nous avons les détails et les renseignements sur les demandes. À vrai dire, en ce qui concerne la question liée aux politiques et aux statistiques, Citoyenneté et Immigration Canada est en meilleure

posture pour y répondre. Je ne crois pas que nous pouvons émettre de commentaires à ce sujet.

M. Marc Garneau: En fait, j'ai posé la question à votre patron avant Noël, et on m'a dit qu'on me donnerait une réponse, mais je n'en ai toujours pas. Je pense que nous avons le droit de savoir ce qui se passe réellement en ce qui concerne ces 1 300 cas, et j'aimerais certainement voir le gouvernement offrir une réponse plus convaincante en vue d'expliquer pourquoi il n'y en a que 1 300.

Le président: Merci beaucoup à nos témoins, qui ont pris le temps de se joindre à nous aujourd'hui. Merci de vos témoignages.

Je suspendrai la séance afin de passer à huis clos et de permettre à nos témoins de quitter la salle. Ensuite, nous reprendrons nos travaux pour régler les dernières questions.

Merci beaucoup.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>